

## Classification des entreprises en groupes A, B, C et D

	Nature de l'entreprise Code NACE commence par	Code NACE	Nombre de travailleurs		
		A	В	C (D*)	
	Industrie des combustibles nucléaires	07.21 et 24.46	À partir de 51	20 à 50	1 à 19
Risques très graves	Cokéfaction et raffinage du pétrole	19.1 et 19.2			
a S	Extraction et activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	06 et 09.1			
5	Fabrication de produits chimiques de base	20.1			
Ű	Fabrication de pesticides et autres produits agricoles	20.2			
e l	Fabrication d'explosifs	20.51			
	Fabrications de colles	20.52			
	Fabrication d'huiles essentielles	20.53			
	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	21.1			
	Exploitation forestière	02.2			
	Industrie de transformation de la viande	10.1		50 à 200	1 à 49
İ	Industrie du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, sauf meubles ; fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie	16			
f	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	20.3			
	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, parfums et	20.4			
	cosmétiques	20.T			
	Fabrication d'autres produits chimiques	20.5 (sauf 20.51, 20.52,	A partir de 201		
	1 autication a autics produits chimiques	20.53)			
	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	20.6			
	Fabrication de produits pharmaceutiques	21.2			
	Fabrication d'articles caoutchouc et matières plastiques	22			
h	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	23			
	Métallurgie	24 (sauf 24.46)			
	Fabrication d'articles métalliques, sauf machines et appareils domestiques	25			
	Fabrication de machines, appareils et engins (exclus appareils domestiques)	28			
ı	Construction de matériel de transport	29 et 30			
	Fabrication de meubles en bois	31.01, 31.02 et 31.09			
ĺ	Autres industries manufacturières en métal	31.01 et 31.09 – 32.11 et 32.20, 32.30, 32.40			
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	35			
	Industrie du bâtiment et génie civil	41, 42 et 43			
	Transport et stockage	49,50,51,52 et 53			
	Soins de santé humaine	86			
	Autre industries alimentaire, boissons et du tabac	10, 11 et 12 (sauf 10.1)			
	Fabrication textile et vêtements	13 et 14		100 à 500	1 à 99
	Industrie du cuir	15			
	Fabrication de papier et articles papier, imprimerie	17 et 18			
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26			
ľ	Fabrication de matériels électriques	27			
	Travail de pierres précieuses et fabrication d'articles de bijouterie	32.12 et 32.13			
	Fabrication d'instruments à usage médical et dentaire	32.5			
	Fabrication d'articles de brosserie	32.91	A partir de 501		
	Fabrication de meubles (autre que bois et métal)	31.01 et 31.02			
	Fabrication de matelas	31.03			
	Autres industries manufacturières (autre que bois et métal)	31.09, 32.12, 32.13, 32.20, 32.30, 32.40 et 32.99			
	Captage, traitement et distribution d'eau	36			
	Traitement des eaux usées	37			
	Traitement et élimination des déchets ; récupération	38.2 et 38.3			
intreprises non citées ci-dessus			A partir de 1001	200 à 1000	1 à 19

Le **groupe D** comprend les employeurs qui occupent moins de 20 travailleurs **et** où l'employeur occupe lui-même la fonction de conseiller en prévention interne.

